



**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 juin 2025

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-quatre juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N° 47

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoints, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOU, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, Mme Stéphanie PERRIER, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Pascal CAVITTE par Mme Yvette FOURNIER, M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE jusqu'à 18h30, Mme Micheline GENEIX par M. Raphaël CHAUMEIL jusqu'à 18h30

Etaient absents : Mme Ayse TARI, Madame Anne BOUYER à partir de 21h15, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Motion pour le maintien du site du CFAI de Tulle

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire expose :

Le conseil municipal de la Ville de Tulle a été très surpris d'apprendre en mai dernier le risque de fermeture du site du CFAI de Tulle.

Cette implantation dans le quartier de Souilhac résulte historiquement de la reconversion liée à la fermeture progressive de la Manufacture d'Armes (GIAT INDUSTRIE).

Elle est intégrée depuis dans le périmètre du campus universitaire qui bénéficie de la présence d'autres structures d'enseignement (IUT, Institut de formation des Professionnels de Santé, école du professorat, campus connecté) et d'un restaurant universitaire et interentreprises.

Le CFAI réalise des formations en partenariat avec le CFA Bâtiment de Tulle : BTS électrotechnique, BTS Système énergétique et fluide.

La présence sur le même site de KNDS (consortium de défense) et du 13^{ème} BMAT qui sont en suractivité est à même d'offrir de nouvelles perspectives.

Une telle hypothèse de transfert vers Brive avait déjà été évoquée par l'UIMM dont dépend le CFAI de Tulle, lors du projet « AGIL » (Agir pour l'Industrie du Limousin) et la réorganisation du Pôle formation en mai 2019.

Déjà, cette vision avait fait l'objet d'une validation par les 3 conseils d'administration UIMM Limousin, AFPI Limousin et CFAI Limousin.

Pour autant, elle n'est pas entrée en application compte tenu de la vocation du site de Tulle de drainer les formations d'apprentissage au bénéfice des entreprises de Moyennes et Haute-Corrèze.

Cette réalité n'a pas été remise en cause par la création de la Maison de l'Industrie à Brive.

L'annonce présentée le vendredi 16 mai aux formateurs du CFAI n'est pas acceptable. La réunion qui s'est tenue en Mairie le vendredi 6 juin avec l'UIMM et l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle a été un préalable à une concertation pour travailler à l'élaboration d'une carte de la formation professionnelle dans laquelle le site du CFAI de Tulle aurait toute sa place.

Brive et Tulle font partie du même Territoire d'Industrie qui constitue le volet territorial de la politique industrielle de l'État et construit une stratégie locale de réindustrialisation. C'est également dans ce cadre que doit se construire le partenariat entre les acteurs locaux.

Le Conseil municipal s'oppose donc fermement au risque de fermeture du CFAI de Tulle et appelle l'UIMM à poursuivre le travail de concertation entamé le 6 juin dernier.

ADOPTÉE à l'unanimité



Le Maire,

Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 01 JUL. 2025
Date et ref de l'accusé de réception : 01 JUL. 2025

347 - 24062025